



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le 22 mars à 20h00,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

**Etaient présents** : Jean-Luc CHANUT, Christian LABOURET, Frédéric BUTTET, Michelle CORRE, Bernard GUITTAT, Christian STALPORT, Nathalie MENUT, Anne-Marie SAINT-MARTIN, Christophe VERMOREL, Vanessa BASSEUIL, Romain JONON, Stéphane PEGON.

**Etaient excusés** : Stéphanie BOUVARD-LOLIGNIER, ayant donné pouvoir à Romain JONON.  
Alexandre LACROIX, ayant donné pouvoir à Frédéric BUTTET.  
Aurélie BESANÇON, ayant donné pouvoir à Christophe VERMOREL.

**Secrétaire de séance** : Michelle CORRE.

**Secrétaire de Mairie** : Ingrid BONNETAIN.

## **Point 1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 février 2018.**

Le Maire demande si chacun a pris connaissance du compte-rendu de la précédente réunion.  
**En l'absence de remarques, le Maire déclare le compte-rendu adopté à l'unanimité.**

## **Point 2 : Dénomination et numérotation des voies.**

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a sollicité de la poste un devis concernant l'inventaire des voies et des habitations de la commune.

Ce devis s'élève à 5 400€ TTC.

La poste recensé 47 voies, 319 points d'adresse et 335 foyers et entreprises.

Deux solutions s'offrent à la commune : soit il y a acceptation du devis et c'est La Poste qui se charge de réaliser cette prestation, soit cela se fait par le biais d'un travail en commission au sein du conseil municipal.

**Il est décidé à l'unanimité de créer une commission pour réaliser cette tâche.**

Celle-ci sera composée de 6 membres : Jean-Luc CHANUT – Christian LABOURET – Frédéric BUTTET – Michelle CORRE – Romain JONON et Vanessa BASSEUIL.

### **Point 3 : Demande du Club Dun Sornin Foot.**

Le Maire fait part d'une demande du Club Dun Sornin Foot qui souhaiterait installer sur le terrain de basket un terrain d'entraînement en pelouse synthétique, ces travaux seraient à la charge du Club.

Sur le principe, le conseil municipal n'est pas contre.

Il conviendra qu'une convention soit établie.

Il est également demandé si les enfants de l'école pourront s'en servir.

Ce dossier reste en attente d'une demande officielle du Club.

### **Point 4 : Bilans des mercredis de La Marmite.**

L'Association La Marmite a transmis des éléments de la position de l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs) anciennement nommé ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Le dossier transmis est composé de :

- La participation de chaque mercredi depuis septembre, qui reprend le nombre de famille, le nombre d'enfants, la cadence de fréquentation, la prise de repas, le lieu d'habitation des enfants.
- Les statistiques en nombres de familles, nombres d'enfants, cadence en demi-journées et journée.
- Le compte de résultats du 01/09 au 31/12/2017
- Le budget prévisionnel 2018
- Des photos

Il peut être constaté depuis l'ouverture en septembre 2017 une fréquentation croissante, ce qui est encourageant.

### **Point 5 : Actualités de l'école.**

Le Maire indique au conseil municipal qu'une lettre a été envoyée à tous les parents susceptibles d'inscrire leurs enfants à l'école de St Maurice à la rentrée prochaine.

Il serait souhaitable que toutes les inscriptions soient enregistrées avant le 15 mai de façon à pouvoir rendre des comptes à l'inspection et justifier le maintien de la 4<sup>ème</sup> classe.

### **Point 6 : Fixation de la date de la commission finances.**

La commission finances est fixée au samedi 07 avril à 9h00.

### **Point 7 : Questions diverses.**

-  Le Maire explique au conseil municipal qu'a eu lieu au foyer rural un contrôle des installations électriques. Il en est ressorti quelques observations qu'il conviendra de faire corriger par un électricien.
-  Il est discuté de l'acquisition d'une rigoleuse en commun avec St Edmond. Des devis ont été demandés.
-  Des travaux de voirie vont être réalisés aux lieudits Fromental et La Tour.
-  Bernard GUITTAT demande où en est le dossier PLU. Il lui est répondu que c'est maintenant la communauté de communes qui en est en charge. L'enquête publique devrait avoir lieu en septembre 2018.

- ✚ Bernard GUITTAT demande où en sont les problèmes diagnostiqués dans la Maison des P'tits Loups : il lui est répondu que les anti pince doigts vont être retirés pendant les vacances scolaires, de même interviendra l'entreprise qui a fait le carrelage pour passer un produit pendant ces mêmes vacances, il est également prévu de changer les dalles du plafond de la cantine pour une meilleure acoustique.
- ✚ Christophe VERMOREL signale qu'il y a un câble électrique qui pend vers la maison de Suzanne LABROSSE.
- ✚ Stéphane PEGON informe le conseil que le SYDESL subventionne certains projets : les changements de chaudière et les travaux d'isolation peuvent être subventionnés à hauteur de 40% et les panneaux solaires peuvent bénéficier d'une subvention allant de 40 à 60%.
- ✚ Stéphane PEGON propose de faire le point sur tous les contrats gaz et électricité pour voir s'il n'y a pas des économies à faire.
- ✚ Frédéric BUTTET prévoit de faire une tournée des chemins le samedi 21 avril à 10h00.
- ✚ La prochaine réunion de conseil municipal reste fixée au mardi 10 avril à 20h00.

**La séance est close à 23h00.**